



Après son audition de 48 heures par les fins limiers du Tribunal criminel spécial (Tcs), le ministre des Finances (Minfi), Louis Paul Motaze, devrait à nouveau s'expliquer dans les tout prochains jours devant les éléments du commissaire divisionnaire Joël Oko Petis.

«45,9 milliards contre 34,5 milliards. Qui dit la vérité entre le Minfi et le Minsanté ? Pour répondre à cette lancinante question, on aura tout entendu la semaine dernière. Dans le contexte très déplorable des sempiternelles querelles qui plombent profusément les flancs du régime, certains observateurs vont estimer que Motaze aurait voulu voler au secours de certains affidés, membres du gouvernement en mauvaise posture au Tcs en les dédouanant dans le rapport d'exécution du Fonds spécial de solidarité nationale contre le Covid-19, publié la semaine dernière.

C'est ce qui aurait, selon ces observateurs, suscité le courroux vindicatif des tenants très remontés des autres réseaux rivaux. D'où la correspondance du 27 juillet 2021 que Manaouda Malachie adresse au Minfi et qui met sur la place publique la passe d'armes actuelle entre les 2 membres du gouvernement. « J'ai l'honneur de vous faire connaître que contrairement à ce qui y est évoqué en page 123, indiquant la non régulation par le ministère de la Santé publique des avances de trésorerie consenties à son profit, les dépenses effectuées par la pairie spécialisée auprès du ministère de la Santé publique dans le cadre de la riposte sanitaire contre le Covid-19 s'élèvent à 34,5 milliards et non 45 milliards de Fcfa », écrit le Minsanté. Une correspondance qui intervient d'ailleurs quelques jours seulement après le passage des

fins limiers du Tcs au Minfi. Que s'est-il-passé làbas ? Silence de mort !

Seulement, des indiscretions glanées à bonnes sources indiquent que Louis Paul Motaze aurait été auditionné dans son cabinet pendant 2 jours (et non trois), jeudi le 22 et vendredi le 23 juillet 2021. Le petit péché de vanité du Minfi aurait été, selon nos sources, de faire croire que, trop occupé par le dossier du Cameroun qui passait devant le conseil d'administration du Fmi, il ne pouvait pas les recevoir. Ainsi, crânement comme à son habitude, il aurait passé un coup de fil au ministre d'Etat Laurent Easo pour le lui faire savoir. Mais pour calmer l'hystérie torride qui avait commencé à gagner tout le cabinet du Minfi, le Minjustice lui aurait tout simplement promis de le rappeler.

Jusqu'aujourd'hui, c'est le silence-radio. Un silence révélateur de la détermination de Laurent Easo à laisser que les auditions se poursuivent jusqu'à leur terme. Si l'on en croit nos mêmes sources, après ces auditions des 22 et 23 juillet dernier, les procès-verbaux auraient été directement expédiés à Genève où se trouve le président Paul Biya. Seulement, insatisfait de la qualité des réponses du Minfi, le président Paul Biya aurait demandé au Minjustice que Louis Paul Motaze soit entendu de nouveau. Assurément après le passage de Cyrille Edou Alo'o, Dg du budget, annoncé ce jour devant les enquêteurs du Tcs...

Pour être le fruit du hasard, cette réaction du président de la République l'est guère moins. Et pourquoi ? Selon les chuchotis des gazetiers, la raison serait toute simple : Louis Paul Motaze est à l'origine des enquêtes instruites par le chef de l'Etat au Tcs.

CRITIQUES

Pour la petite histoire racontée profusément en haut lieu, c'est lui qui aurait remis au président de la République, avec un alarmisme très déroutant, la mouture du rapport de la Chambre des comptes aujourd'hui au centre de toutes les controverses. Ceci, après l'avoir reçu des mains de Théodore Mbenoun, vice-président de ladite chambre, et non moins proche parent de son ami intime Mayo de la Cnps. Vrai ou faux ? Toujours est-il que tout aurait été fait à l'insu du ministre d'Etat Laurent Easo et Yap Abdou, avec un cynisme calculateur et un exhibitionnisme narcissique où même Jésus passerait pour un nain. Sous le feu des critiques, il serait donc aujourd'hui question que le Minfi explique clairement pourquoi, après que la grille de répartition ait été préalablement établie, tous les départements ministériels choisis n'avaient pas reçu les fonds. Vient alors la seule question qui mérite d'être posée par les enquêteurs, et dont la réponse serait assurément attendue par le président Paul Biya : pourquoi, sachant que l'argent n'a pas été donné à tout le monde, le Minfi a fait déclencher les enquêtes au Tcs ? Passons !

Et pour revenir à cette actualité qui a défrayé la chronique toute la semaine dernière entre le Minfi et le Minsanté, à rebours de cette version pleine d'anecdotes sur un quelconque dédouanement de ces membres du gouvernements embourbés dans l'affaire Covidgate, certaines langues ont carrément conclu à l'unanimité qu'il s'agit tout simplement d'une stratégie visant à distraire l'opinion en prétextant une fausse rivalité entre les 2 ministres pour noyer le poisson des malversations des fonds covid-19 dans les fanges du sérail. Vrai ou faux ? Une chose reste cependant évidente. Nos sources généralement bien informées indiquent que pour satisfaire les multiples et urgents besoins des différents centres spécialisés de prise en charge covid-19, notamment l'annexe N°2 de l'Hôpital central à Yaoundé (ancien Orca) et de

l'hôpital Laquintinie à Douala qui n'avaient pas de cesse de recevoir un important afflux de patients en détresse au début de la survenance de la pandémie au Cameroun, le ministre des Finances, le seul ordonnateur du compte d'affectation avait entrepris de faire des avances de trésorerie au Minsanté, sur instructions du ministre d'Etat secrétaire général de la présidence de la République.

Même si aujourd'hui de nombreux observateurs pointilleux qui connaissent bien le fonctionnement du système de la dépense installé à la Direction du budget, appelé « Promis », n'arrêtent pas de se demander pourquoi les prix des tests, aujourd'hui au centre de toutes les controverses étaient passés, alors que ce système rejette de manière automatique tous les prix qui ne sont pas conformes à la mercuriale au Cameroun. Etant dûment entendu que les tests les moins chers dans le monde coûtent 15 dollars (8 700 Fcfa). Seulement, pour revenir à cette passe d'armes entre le Minfi et le Minsanté, nos sources indiquent que c'est la somme de toutes les avances de trésorerie, plus les 34,5 milliards Fcfa reçus directement par la suite par Manaouda Malachie qui font 45,9 milliards Fcfa.

RÉCRIMINATIONS

Le Minsanté tente d'ailleurs d'apporter des réponses à cette cacophonie lorsqu'il indique ceci dans sa correspondance du 27 juillet 2021 : « (...) que ni ce rapport, ni le projet n'ont été transmis à mon département ministériel en vue d'apporter, le cas échéant, des éléments de réponse à certaines informations ou interrogations qui pourraient y subsister ». Un vrai pied de nez au Minfi ? S'il a pris soin de le préciser ainsi dans sa correspondance, Manaouda Malachie sait certainement de quoi il parle. Puisque, pour éviter de se perdre en conjectures à égrener indéfiniment plaintes et récriminations, ceux qui suivent avec une attention particulière les rapports pas très fluides entre Louis Paul Motaze et ses proches collaborateurs, plus précisément le Dg des impôts Modeste Mopa Fatoing et le Dg du budget Cyrille Edou Alo'o, pensent que ce dernier depuis le 20 avril 2021, avait déjà reçu un compte d'emploi détaillé des ressources octroyées au Minsanté, ainsi que toutes les pièces justificatives. Le tout contenu dans un livre journal des recettes et un livre journal de caisse du billeteur.

Source : La Nouvelle